

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Révision du Guide Budgétaire municipal 2015-2016 dans la perspective de participation, du genre et d'inclusion

Révision du Guide budgétaire municipal selon une perspective genre

Propositions technique et financière des candidats :
CRITERE D'ÉVALUATION

Étape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée b) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée c) CV à jour, diplômes universitaires des membres de la firme et deux références professionnelles de la firme. d) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le/la candidat-e estime qu'il/elle est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	
2. Evaluation Technique	A. EDUCATION	15 points	70%
	Diplôme universitaire de niveau maîtrise au minimum en finances publiques, gestion administrative et financière locale, budgétisation municipale ou autres domaines connexes. - Diplôme de Maîtrise et plus 15 points - Diplôme universitaire premier cycle 6 points		
	B. EXPERIENCE GENERALE	10 points	
	Expérience de travail en lien avec les finances locales - 10 ans ou plus 10 points - 5 à 9 ans 5 points		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	10 points	
	Expérience similaire dans l'élaboration du guide budgétaire municipal - 10 ans ou plus 10 points - 5 à 9 ans 5 points		
	D. COMPREHENSION DE LA MISSION & COMPETENCES	35 points	
	- Compréhension des outils et méthodes de la planification participative ;		

	<p>..... 10 points maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adéquation de la méthodologie proposée et la cohérence du chronogramme 10 points maximum - Connaissance des normes et textes régissant les finances publiques en général et les finances locales en particulier 10 points maximum - Connaissance de la budgétisation sensible au genre 5 points maximum 		
	POINT MAXIMAL DE L'ÉVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)	70	
3. Evaluation Financière	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	CRITERE D'ÉVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	<p>Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante :</p> $P = y (\mu/z)$ <p>Où :</p> <p>p = Notation de la proposition financière évaluée y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière μ = montant de la proposition la plus basse z = montant de la proposition évaluée</p>		